

CONTROLE DES SOURCES, APPAREILS ET INSTALLATIONS EMETTANT DES RAYONNEMENTS IONISANTS

Protéger vos salariés d'une exposition aux rayonnements ionisants

CONTEXTE

Les rayonnements ionisants émis par les **équipements industriels ou médicaux** peuvent être à l'origine de risques d'exposition externe et/ou interne pour les travailleurs.

Pour prévenir ces risques et protéger la santé des salariés, la réglementation prévoit des contrôles des sources, installations et appareils émettant des rayonnements ionisants (sources scellées et dispositifs en contenant, sources non scellées, générateurs électriques de rayons X, accélérateurs de particules et installations les mettant en œuvre).

- Comment vérifier que les dispositions mises en place protègent vos salariés d'une **exposition** aux rayonnements ionisants ?
- Comment vérifier que vos installations sont **conformes** à la réglementation en vigueur ?
- Comment **former** le personnel susceptible d'intervenir sous rayonnements ionisants ?

NOTRE OFFRE

Fort de son expertise technique et réglementaire, Bureau Veritas vous accompagne pour maîtriser les risques liés à la mise en œuvre d'installations et d'appareils émettant des rayonnements ionisants.

Les équipes Bureau Veritas interviennent sur tous types d'installations et d'appareils quel que soit votre domaine d'activité.

- Contrôle technique de radioprotection des sources, appareils et installations émettant des rayonnements ionisants
- Contrôle technique d'ambiance



POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur ugap.fr
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas

BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Bureau Veritas, votre partenaire pour une gestion simple et efficace de vos obligations réglementaires :

Expertise réglementaire

Nos experts ont une parfaite connaissance des réglementations et de leurs applications.

Expertise technique

L'expertise de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi d'un partenaire unique capable de réaliser et de suivre l'ensemble de vos vérifications périodiques et obligations réglementaires.

Reconnaissance

Bureau Veritas est agréé par l'ASN⁽¹⁾ pour la réalisation des contrôles de radioprotection.

Des outils dédiés

Bureau Veritas dématérialise ses rapports et vous offre des rapports synthétiques, simples à lire et consultables dès l'issue de la vérification⁽²⁾ de vos équipements de levage, ascenseurs, installations électriques, appareils à pression, machines, portes, thermique du bâtiment, système incendie...

Avec notre application **BV Link**, suivez le déroulement de nos interventions, accédez à tous vos rapports en ligne, visualisez en un clic vos observations et gérez facilement vos actions correctives.

⁽¹⁾ Bureau Veritas Exploitation est agréé par l'ASN en application de l'article R. 1333-95 du code de la santé publique – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

⁽²⁾ Bureau Veritas Exploitation est accrédité par le Comité français d'accréditation (Accréditation Cofrac Inspection, N°3-1335, liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr)